

# MLG Association pour une Maison de la littérature à Genève (MLG)

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la MLG du 28 novembre 2006,  
tenue à 18h. 30 au bar du Poche-Genève, Théâtre en Vieille-Ville,  
7 rue du Cheval-Blanc, 1205 Genève**

Présents :

Pour le comité de la MLG : Sylviane Dupuis (SD), présidente du comité ; Sandrine Fabbri (SF), secrétaire du comité ; Daniel de Roulet (DR), trésorier du comité ; Guy Poitry (GP), membre du comité jusqu'à fin 2006.

Membres présents de la MLG : Anne Brécart-Lavanchy et Yves Laplace, membres fondateurs ; Gilles Champoud, Agnese Fidecaro, Greta Foeth, Denise Mutzenberg, Louis-Marc Pillet, Yubitza Saa-Baud, Anne Turrettini, Mathilde Vischer.

Membres excusés de la MLG : Patrick Brunet, Isabelle Chladek, Germain Clavien, Eric Eigenmann, Anne Faussigny, Gilles Laubert, Anne-Marie Paratte, Mylène Pétremand, Amélie Plume, Manon Pulver, Jean-Daniel Robert, Joëlle Stagoll, Pierre-Alain Tâche, Anne-Lise Thurler.

Présents également : Christine Hirsig, administratrice Orangerie 2006 ; Jean-Pierre Keller, qui a déposé sa candidature pour devenir membre de l'Association MLG.

Dans un premier temps, la soussignée demande à chacun des membres présents de décliner ses nom et prénom.

## **1. Approbation du PV de l'assemblée générale constitutive du 13 mai 2005**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2. Rapport d'activité de la présidente qui comprend le bilan de la saison d'été 2006 au Théâtre de l'Orangerie et le fait que la MLG ne se soit pas présentée à une future direction de ledit théâtre**

SD lit in extenso le rapport d'activité (cf. annexe 1) qu'elle a rédigé, qui contient notamment un survol de la saison 2006 de l'Orangerie et l'aboutissement de sa future direction. YL prend la parole pour donner un complément d'information et préciser dans quelles circonstances sa candidature à la direction du Théâtre de l'Orangerie n'a pas été retenue. Il souligne que sa candidature présentée en tandem avec Christine Hirsig en tant qu'administratrice mais indépendamment de la MLG a fait partie des trois dossiers sélectionnés avant le choix final, que son dossier a retenu toute l'attention du Département des affaires culturelles et que, selon lui, si Frédéric Polier a été choisi, ce n'est pas dû à des critères qualitatifs mais sans doute à des raisons étrangères au contenu des dossiers déposés. YL souligne également que le dossier déposé par Anne Lavanchy et Michel Zimmermann n'a pas été retenu parmi les trois dossiers finalistes. Il rappelle enfin que la saison 2006 du Théâtre de l'Orangerie dont il a été l'un des co-directeurs a été

extrêmement appréciée par le magistrat en charge des affaires culturelles Patrice Mugny et que son dossier, qui prévoyait une collaboration étroite avec la MLG, aurait été la meilleure opportunité possible pour la MLG de pouvoir être à nouveau présente au Théâtre de l'Orangerie.

Le rapport d'activité de la présidente est accepté à l'unanimité.

### **3. Comptes au 28 novembre 2006 et rapport du commissaire aux comptes**

DR, trésorier du comité, donne lecture des comptes 2006 de la MLG qui sont équilibrés, moyennant le fait qu'ils ne seront définitifs qu'au 31 décembre 2006 et représentés lors de la prochaine AG de la MLG.

En l'absence du vérificateur aux comptes Gilles Laubert – excusé –, DR lit son rapport qui stipule que, pour le moment, un résultat positif de l'exercice à hauteur de + 4898,70 francs est entrevu. (Restent encore à payer pour 2006 : la soirée Pajak et les cartes d'adhésion MLG + les flyers + le logo de l'association.)

Les comptes au 28 novembre 2006 de la MLG sont acceptés à l'unanimité.

Christine Hirsig commente le bilan financier de l'Orangerie (F)estival 2006 MLG qui se conclut sur un solde positif de 1500.78 francs. Mais les comptes ne seront clos qu'au 31 décembre 2006, certaines factures comme celle de l'électricité devant encore arriver. Les comptes définitifs seront présentés lors de la prochaine AG.

YL fait l'éloge de Christine Hirsig dont le travail est, selon lui, l'un des facteurs essentiels de la réussite de l'Orangerie (F)estival 2006 MLG.

Les comptes en l'état sont acceptés à l'unanimité.

### **4. Démission du comité de Guy Poitry, élection d'un nouveau membre**

SD annonce la démission de Guy Poitry à fin 2006. Elle dit que le comité va solliciter un nouveau membre dont la candidature devra être approuvée lors de la prochaine AG de la MLG, qui devra avoir lieu au printemps. Elle engage les membres de la MLG à soumettre des candidatures. Elle demande s'il y a une opposition au comité actuel composé de SD, DR et SF : il n'y en a aucune.

### **5. Projets 2007 d'une saison nomade**

SD dit que la MLG va organiser ponctuellement des événements dans différents lieux de la ville de façon à se faire connaître, à rencontrer des publics si possible différents et à engager de nombreux partenariats. La soirée Frédéric Pajak & Jean Rochat au Poche Genève, organisée par SF, qui suit l'AG, est la première manifestation de cette saison nomade.

Pour l'heure, une seule autre manifestation est déjà programmée : l'invitation de l'écrivain bernois Pascal Mercier. La soirée se déroulera le **mardi 29 mai 2007 à 19h, au Poche Genève**, Théâtre en Vieille-Ville, rue du Cheval-Blanc 7, tél. 022/ 310 37 59, [www.lepoche.ch](http://www.lepoche.ch) et sera organisée en collaboration avec le Literaturhaus Zurich.

Est envisagée une soirée avec des écrivains libanais. La MLG suivra de près l'actualité littéraire afin d'organiser des manifestations autour des parutions 2007. Un programme plus précis des manifestations 2007 sera donné lors de la prochaine AG.

## **6. Perspectives futures de collaboration avec la Fondation Aubert-Tournier**

DR rappelle que la Fondation Aubert-Tournier a dû fermer les Maisons Mainou par faute de moyens financiers, la Commune de Vandoeuvres ayant décidé de supprimer sa subvention ce qui empêchait la Ville de Genève, selon le principe de subsidiarité, de maintenir sa propre subvention. Le Conseil de fondation des Maisons Mainou a demandé au Service de surveillance des fondations l'autorisation de vendre les Maisons Mainou afin de pouvoir sauver le projet et de pouvoir le développer dans un lieu tiers. DR et SD ont appris le 28 novembre 06 de la bouche de Laurent Sandoz président du Conseil de la fondation Aubert-Tournier que cette autorisation a été refusée. Le Service de surveillance des fondations engage le Conseil de fondation des Maisons Mainou à trouver de l'argent afin de relancer le projet artistique intra-muros, selon les vœux testamentaires de Germaine Tournier, légataire des Maisons Mainou. Le Conseil de Fondation est invité à mettre en valeur le parc immobilier de la propriété en aménageant des appartements et en les vendant ou en les louant. Il pourra ensuite relancer son projet artistique en utilisant les bénéfices générés par son parc immobilier. Le Conseil de fondation ne fera pas recours contre cette décision. Le Conseil de fondation est tout près de démissionner. SD et DR ont dit à Laurent Sandoz qu'il ne faut surtout pas se retirer maintenant mais chercher des solutions financières afin de sauver les Maisons Mainou et empêcher qu'elles ne deviennent un pur objet de spéculation. Daniel de Roulet a été sollicité\* pour entrer dans le Conseil de la Fondation Aubert-Tournier, et le DAC encourage très vivement la Fondation Aubert-Tournier et la MLG à collaborer, leurs buts se recoupant en grande partie. Il a même songé à nous proposer, pour le futur (une lettre de Patrice Mugny l'atteste), de disposer en commun des locaux qui seront libérés à Saint-Gervais par le départ du Centre contemporain de Photographie – proposition qui semble pour le moment remise en question par le refus du Service de surveillance des fondations...

Une membre (Agnese Fidecaro) demande pourquoi la commune de Vandoeuvres a supprimé sa subvention.

DR répond que cela est essentiellement dû au voisinage qui a des visées sur les Maisons Mainou et qui a tenté par tous les moyens de bloquer les activités s'y déroulant en se plaignant des nuisances dues notamment au bruit, en empêchant la construction de parkings, etc. Des personnes du voisinage souhaitent mettre la main sur les Maisons Mainou.

\* Il vient d'y être admis par le Conseil.

## **7. Montant de la cotisation 2007**

Le montant de la cotisation 2006 est de FR. 30.-

Question de Gilles Champoud : ce montant est-il suffisant ?

SD répond qu'on peut évidemment payer plus si on veut. Cette cotisation de base est un simple soutien au projet. La MLG va entamer des démarches afin d'obtenir des subventions.

Gilles Champoud dit qu'une saison nomade peut coûter très cher, plus cher qu'une saison intra-muros.

SD répond que cette saison nomade est encouragée par le DAC, afin que la MLG soit largement présente dans la cité, et que pour le moment il n'existe aucun autre moyen de nous faire connaître. La MLG va faire des demandes ponctuelles de subventions pour pouvoir financer ses manifestations.

La cotisation annuelle d'un montant de **Fr. 30.-** est reconduite.

## 8. Membres

Anne Lavanchy et Yves Laplace sont désormais considérés comme membres fondateurs. On trouvera en annexe (cf. annexe 2) la liste des membres inscrits à la MLG à fin novembre 2006.

## 9. Divers

SD signale que la revue *Feux-Croisés* publiera en mai 2007 un numéro consacré aux lectures publiques, dont un article en français rédigé par Anne Pitteloud, journaliste littéraire au *Courrier*. Elle lui a transmis tous les renseignements nécessaires concernant la MLG.

Elle répercute également l'information suivante (qu'elle a reçue par e-mail d'un membre MLG) :

A propos de "saison nomade", je t'informe qu'en 2003, nous (= ma famille) avons dû quitter une ancienne ferme, sise au 40, av. Henri-Golay (1219 CHÂTELAINE). Cette ferme a été rachetée par la Ville de Genève, en vue d'un projet culturel tel que maison de quartier, ou autre... Je suggérerais de voir avec les autorités de la VG si l'Association pour une MLG pourrait y établir ses pénates. Bien sûr, il y aurait pas mal de travaux à faire, mais enfin... Pour l'instant leurs projets sont semble-t-il en sommeil.  
Jean-Daniel Robert

SD suggère de demander au DAC si ce lieu pourrait être envisageable pour une future maison de la littérature.

SD envisage de faire une démarche auprès de la Loterie romande (qui nous a généreusement soutenus pour la saison 2006) afin d'obtenir une subvention.

A sa demande, elle invite Anne Lavanchy, déléguée par la MLG (ainsi qu'YL) à la direction du théâtre de l'Orangerie en 2006, à prendre la parole. AL dit qu'à la suite des contacts noués en 2006 pour l'Orangerie, elle a une bonne opportunité auprès d'une banque privée genevoise d'obtenir une somme substantielle pour la MLG.

YL demande à quel titre elle a fait cette démarche ? Au titre de membre fondateur ? AL répond ne pas comprendre le sens de la question.

Une membre, Yubitza Saa-Baud Yubitza Saa-Baud réagit ainsi : en quoi cela importe-t-il à quel titre on agit, tant qu'on peut apporter de l'argent à la MLG...

SD demande aux membres de la MLG s'ils sont d'accord sur le principe de demander un soutien à une banque privée.

Greta Foeth dit : Où peut-il y avoir une objection à demander de l'argent à une banque privée ?

Gilles Champoud demande s'il ne vaudrait pas mieux s'adresser immédiatement au Groupement des banquiers privés genevois (Bordier & Cie, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Mirabaud & Cie, Pictet & Cie), qui seront plus enclins à réagir positivement à une demande qu'une seule banque

« Hum » dubitatif de Greta Foeth.

Réponse : demander à une banque privée n'empêche pas de s'adresser également au Groupement des banquiers privés genevois.

L'assemblée approuve à l'unanimité de faire des recherches de fonds autant dans le secteur privé que dans le secteur public.

La présidente remercie tous les participants de l'AG d'avoir été présents.

La séance est levée à 19h.30

Sandrine Fabbri, secrétaire

approuvé par Sylviane Dupuis, présidente

Annexes : 1. rapport d'activités (SD)  
2. liste des membres MLG au 28.11.06